



Début mars : le retour de l'hiver au-dessus du Grand-Bornand.

Mars 2020

Pas d'évènements notables à annoncer en ce mois de mars.

Nos nouveaux statuts, adoptés en AGE le 17 décembre, ont été déposés en Préfecture.

Au niveau d'évènements à venir prochainement, il y aura un concert le 3 avril à Saint Julien en Genevois : 2 chorales, le Groupe Vocal AMAC et le chœur Sa'Voie Gospel unissent leurs voix pour les enfants d'OVA France.

Si d'autres informations arrivent pour ce mois de mars, elles seront publiées sur le facebook de l'asso.

Quelques informations liées à la déclaration d'impôts sur les revenus 2019

Aidant familial : depuis début janvier 2020, les dédommagements perçus dans le cadre de la PCH ne sont plus soumis à l'impôt et aux prélèvements obligatoires.

Une fois la loi adoptée à l'unanimité par l'assemblée, le Sénat a levé en novembre 2019 le dernier doute qui subsistait : les dispositions de l'article additionnel, ajouté après l'article 9 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2020, sont bien applicables aux revenus perçus ou réalisés à compter du 1^{er} janvier 2019. Les personnes concernées pourront donc appliquer cette modification dès leurs **déclarations de revenus 2020**.

Source : Hizy.org

IMPÔT SUR LE REVENU

Rappel

Majoration de parts

Enfant handicapé à charge (quel que soit son âge) titulaire de la carte d'invalidité pour une incapacité d'au moins 80 %, ou de la CMI-invalidité

½ part (¼ pour un enfant en résidence alternée)

RETOURS SUR...

Merci Marianne !

Marianne est la soeur de Kevin, qui est pris en charge par OVA France au centre de Monnetier.



Elle a pris l'initiative de donner les jeux vidéos dont elle ne se sert plus. Elle a demandé à l'équipe de Monnetier si nous pouvions les vendre et elle aimerait que l'argent récolté soit versé en soutien aux enfants d'OVA. Elle a également vidé ses placards et nous a donné des peluches et des jeux de société.

Toute l'équipe du centre OVA de Monnetier a été très touchée par ce beau geste solidaire et fraternel.

L'appli ALADIN pour personnes TSA : un nouvel outil pour l'autonomie ?

Aladin est un dispositif permettant de géolocaliser rapidement et précisément (à 5 m près) le porteur d'une petite balise. Il est également possible de définir un périmètre dans lequel la personne pourra évoluer. Si elle en sort, le dispositif se met à bipier. Aladin n'est pas encore commercialisé, donc à suivre !